

DEPISTAGE AUDITIF DU NOUVEAU-NE

10%

90%

Bébé **avec** facteurs de risque

- Poids de naissance <1500g
- Agpar <5 à 5 min, encéphalopathie, pHcordon <7
- ATCD familial de surdité (*ctrl à 6-12 mois*)
- Fœtopathie : CMV, rubéole, toxoplasmose
- Surdosage médic. ototoxiques
- Malformation tête et cou
- Hyperbilirubinémie avec exsanguino-transfusion

Test à valider des deux côtés

OEA des **deux côtés** (lors du séjour maternité)
+ / -
Potentiels évoqués auditifs automatisés
(PEAa à 70 dB)

pass
2 oreilles

Audition normale

fail

fail

Bébé **sans** facteur de risque

Test à valider d'un côté

OEA no. 1
lors du séjour à la
MATERNITE

pass
1 oreille

Audition globale
normale

fail

OEA no. 2
durant le premier
mois de vie

pass

Audition globale
normale

fail

OEA no.3 Rdv ORL
1 à 3 mois de vie

pass

Audition globale
normale

fail

dés que possible
Rdv ORL (examen clinique, otoscopie) et PEA pour recherche seuils

surdité

Surdité de perception

Diagnostic de surdité posé avant 6 mois
Appareillage auditif possible dès 3 mois
Implant cochléaire (IC) dès 8 mois

normal

Audition globale
normale

Surdité de transmission

Si audiométrie comportementale
correcte, contrôle à 3 mois
Si audiométrie comportementale
pathologique et présence de liquide
rétro-tympanique: drains trans-
tympaniques et refaire bilan auditif.

Organisation

- Pour les bébés nés aux HUG puis transférés en clinique avant OEA effectuées, **adresser le résultat du test de dépistage auditif par fax 022/372 82 09 ou par mail: depistage-auditif.bb@hcuge.ch**

- Pour les tests des bébés nés hors HUG **avec OEA 'fail'**, merci de transmettre le résultat en **ORL/HUG** (cf. ci-dessus) et d'adresser les patients en pédo-audiologie ORL HUG ou chez un ORL compétent en pédo-audiologie (liste disponible auprès du secrétariat Dre Cao Van).
-Secrétariat de la Dre Hélène Cao Van, responsable pédo-audiologie : 022/372 82 66